

# CAHIER DES CHARGES

## Les METIERS D'AIDE A LA PERSONNE Module de connaissance des métiers et de mise en situation

*GPEC Territoriale dédiée aux Services à la Personne*

1

### 1) Contexte et définition de l'action

Le Nord Franche-Comté (Aire urbaine Belfort – Montbéliard – Héricourt), bassin d'emploi connu par son caractère industriel, fait face à un double mouvement :

- Il connaît un vieillissement de sa population, et son corollaire, une demande d'accompagnement et de soins à la personne qui croît régulièrement,
- tout en étant confronté à une distorsion de main d'œuvre : les besoins d'emploi des services à la personne sont souvent oubliés, et, contrairement aux besoins en emploi de l'industrie, avaient jusqu'alors peu mobilisé les pouvoirs publics.

Des employeurs du secteur de l'aide et du soin la personne se sont alors tournés vers la **Maison de l'Emploi et de la Formation du Nord Franche-Comté** pour être accompagnés dans leurs démarches de recrutement (prenant acte de la fusion en 2016 de la Maison de l'Emploi du Territoire de Belfort et de la Maison de l'Emploi du Pays de Montbéliard en une seule entité).

**Définition :** Qu'est-ce qu'une **Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences Territoriale ou GPEC-T** ? La GPEC Territoriale peut être définie comme l'ensemble des dispositifs qui, à l'intention de plusieurs entreprises, est mis en œuvre au niveau d'un territoire ou d'un bassin d'emploi pour améliorer la gestion des ressources humaines et plus particulièrement anticiper les changements en matière d'emplois et de compétences. Elle peut être vue à cet égard comme une modalité spécifique des pratiques de « GRH territoriale ». On parle également de GPEC inter-organisationnelle (Bories-Azeau & alii, 2008)

La démarche de GPEC Territoriale que met en place la MDEF Nord Franche-Comté concerne tout employeur qui souhaite y participer, qu'il soit de statut public ou de statut privé à but lucratif (entreprises, franchises) ou à but non lucratif (associations) y compris le Particulier employeur.

S'appuyant sur un diagnostic partagé, (enquête auprès de 29 employeurs qui a abouti à la présentation d'un diagnostic partagé ; chaque étape du projet étant débattue et validée lors de Comités de Pilotage qui réunissent : Etat via les trois Préfectures et les DIRECCTE concernées, la Région Bourgogne Franche-Comté, le Département du Territoire de Belfort, Pays de Montbéliard Agglomération, Pôle emploi, les OPCA Agefos-PME, Uniformation et Unifaf et deux représentants d'employeurs), la GPEC Territoriale a pour objectifs de faire se rencontrer offres et demandes d'emplois, en agissant sur la visibilité et la coordination des dispositifs existants (actions de formation financées par la Région Bourgogne Franche-Comté, dispositifs d'aide au recrutement de Pôle emploi, entre autres).

2

**A noter**, tel que convenu lors du Comité de Pilotage de lancement de la démarche de GPEC Territoriale, les actions porteront sur les postes et emplois de niveaux de qualification VI et V ; bien que des besoins concernant les métiers de la cuisine ainsi que les métiers médico-sociaux (médecins, ergothérapeutes, kinésithérapeutes, animateurs...) aient également été relevés.

**La démarche de GPEC Territoriale comporte quatre types d'actions :**

- **Dispositif de SAS qui centralise les CV et flèche les candidats vers la formation ou l'emploi,**
- **Agir sur l'image des métiers,**
- **Mettre en commun les supports de formation (référentiel métier, appartement témoin),**
- **Créer un réseau d'employeurs et une bourse à l'emploi.**

**Ce cahier des charges correspond aux besoins de l'action « Mettre en commun les supports de formation (référentiel métier, appartement témoin) »**

## 2) Le projet et les objectifs

Concernant les métiers d'aide à domicile, d'auxiliaire de vie sociale, d'accompagnant éducatif et social, d'agent de service hospitalier entre autres, les employeurs interrogés relèvent tous le décalage entre la réalité des métiers qu'ils proposent et la connaissance qu'en a le grand public, et, de fait, les personnes qui candidatent à ces postes. Un décalage que l'on retrouve également chez les prescripteurs (conseillers emploi-formation).

L'action « Les métiers d'aide à la personne : action de découverte et de mise en situation » vise à répondre à cette problématique.

**Les objectifs généraux seront donc :**

- Mobiliser ou imaginer un dispositif ou une action (de type appartement témoin ou autre support pédagogique) permettant d'identifier le potentiel des personnes intéressées par les métiers de services aux personnes listés ci-dessus ; et de révéler les aptitudes de ces personnes par rapport à ces métiers, afin de pouvoir leur proposer un parcours adapté.
- Pour ce faire, il s'agit de :
  - Exposer les conditions les plus réalistes possibles d'exercice de ces professions au service des personnes,
  - Permettre à la personne intéressée par ces métiers de mieux percevoir ce à quoi elle s'engage,
  - Tester les savoir-être de cette personne, les mettre en évidence.
- En un second temps, pour l'employeur (et également pour l'organisme de formation le cas échéant) : recevoir des candidats connaissant les conditions d'exercice du métier.

## 3) Périmètre de l'action « Les métiers d'aide à la personne : action de découverte et de mise en situation »

### a) Préalable

Utiliser une méthode pédagogique adaptée.  
Faire preuve d'audace et d'innovation.

### b) Public cible

Toute personne qui exprime son intérêt quant aux métiers d'aide à la personne, qu'elle soit

- Etudiante,
- En recherche d'emploi,
- Salariée en reconversion.

c) **Objectifs**

- Donner à voir et à vivre les conditions d'exercice du métier d'aide à la personne,
- Sensibiliser, lever les tabous et questions sensibles quant à l'exercice de ces métiers,
- Permettre à la personne intéressée de connaître et mettre en avant ses savoir-être,
- Informer sur les emplois et les dispositifs de formation, leurs conditions de réussite (mobilité, garde d'enfants...),
- A l'issue de la session, la personne concernée devra être en capacité de savoir si elle poursuit l'expérience en confirmant sa candidature en formation ou à une offre d'emploi ; ou réajuste son projet professionnel.

d) **Organisation méthodologie**

- Groupe de 15 stagiaires maximum.
- En « appartement pédagogique », « appartement témoin » ou de tout autre outil pédagogique,
- Grille ou livret d'évaluation aisément appropriable par le stagiaire et l'employeur.
- L'outil pédagogique devra être reproductible et aisé à dupliquer ailleurs en Bourgogne Franche-Comté,
- Des interventions avec une régularité calendaire, établie dès le démarrage.

e) **Durée**

Estimation : 3 heures, incluant l'accueil, la mise en situation, une évaluation et le bilan

f) **Lieu de l'intervention** : Aire urbaine Belfort-Montbéliard- Héricourt-Delle

g) **Profil recherché du prestataire** :

Organisme de formation ou tout autre prestataire de formation

h) **Détail de la proposition attendue** :

- Proposition qualitative, quantitative et financière explicitant l'ensemble des modalités et moyens qui seront mobilisés par vos soins incluant :
  - Le travail d'ingénierie et la préparation de l'intervention,
  - L'intervention et l'animation,
  - La méthodologie et les moyens utilisés (nombre d'interventions envisagées, régularité, coût unitaire...),
  - Le bilan de l'action,
  - Les frais annexes (frais de déplacements, de restauration, de matériel pédagogique éventuel distribué aux bénéficiaires de la prestation).
- Devront également figurer dans votre proposition
  - Les modalités d'évaluation de la formation que vous proposez, « à chaud » et « à froid »,
  - les modalités d'expression du degré de satisfaction des stagiaires.

## Méthodologie de l'appel d'offres

### Mise en concurrence :

L'action pour laquelle cette prestation est demandée étant financé par l'Etat, via la DIRECCTE, un appel d'offres est lancé par le porteur de projet, la MDEF Nord Franche-Comté.

La transmission de ce cahier des charges sera effectuée auprès des organismes et des prestataires susceptibles d'être en mesure de se positionner pour la construction, l'animation et la conduite de cette action.

5

### Envoi du cahier des charges et réception des propositions :

Un seul cahier des charges est rédigé pour l'ensemble de la prestation.

Les propositions devront être envoyées à l'attention de

**Madame Valérie BRENOT, Directrice**

A l'adresse suivante :

**MIFE – MDEF Nord Franche-Comté**

**Place d'Europe**

**BP 90159**

**90003 BELFORT Cedex**

Et par mail à : Anna MAILLARD , [anna.maillard@mife90.org](mailto:anna.maillard@mife90.org)

**Pour le 18 mai 2018**

### Pré-selection des divers intervenants :

En fonction des propositions transmises, des réunions seront organisées par la MDEF Nord Franche-Comté et ses partenaires (Membres du Comité de Pilotage de la Démarche de GPEC Territoriale dédiée aux Services à la Personne) afin d'analyser les divers éléments communiqués.

Certains organismes pourront par ailleurs être consultés afin d'affiner la proposition.

### **Acceptation des propositions et Validation des interventions :**

Une réunion de validation, pour coordonner l'ensemble du dispositif, articuler les calendriers des interventions et prestations retenues et proposer, éventuellement, des contenus complémentaires, sera organisée.

L'acceptation des propositions finales sera effective dès lors que l'ensemble des aspects seront validés par les Membres du Comité de Pilotage de la Démarche de GPEC Territoriale dédiée aux Services à la Personne.

Une convention en 3 exemplaires sera signée entre la MDEF Nord Franche-Comté et le prestataire retenu en fonctions des activités et missions qui lui auront été attribuées.

Les modalités de financement seront définies dans le contrat de sous-traitance eu égard aux actions à réaliser.

Les travaux pourront être engagés dès la signature du contrat en collaboration avec le pilote de l'action.

### **Réalisation de la prestation :**

Dès lors que les aspects administratifs et financiers seront conventionnés, le prestataire devra mobiliser les ressources humaines, techniques, méthodologiques etc... nécessaires à la réussite de l'opération.

Cette prestation pourra être engagée courant 2018 en fonction du nombre d'interventions, du rythme souhaité ou nécessaire et des possibilités ou disponibilités de chaque intervenant ou prestataire dans des délais raisonnables et réalistes.

En plus des activités de préparation, d'ingénierie et d'animation, le prestataire devra faire parvenir au porteur de projet un bilan de sa prestation à l'issue des interventions, ainsi que les feuilles d'émergence (le modèle de ces feuilles vous sera fourni au préalable).

### **Précisions complémentaires :**

Pour tout renseignement complémentaire, merci de prendre contact avec

**MIFE – MDEF Nord Franche-Comté**  
**Anna MAILLARD, chargée du projet**  
**Place d'Europe - BP 90159**  
**90003 BELFORT cedex**

Mail à [anna.maillard@mife90.org](mailto:anna.maillard@mife90.org)

Tel : 03 84 90 40 01

Mobile : 06 33 97 26 99